

Avis de constitution

SOCIETE « KAMAGATE ET FRERES TRANS SERVICES »

Siège ABIDJAN ADJAME MACACI NON LOIN DE LA  
PREFECTURE DE POLICE, Lot 225, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAMAGATE ET FRERES TRANS  
SERVICES »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, location et vente de véhicules, import-export, mécanique général, vente de pièces détachées, transfert d'argent électronique, commerce général

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME MACACI NON LOIN DE LA  
PREFECTURE DE POLICE, Lot 225, Ilot 22

Dirigeant(s) M KAMAGATE ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01762 du 09/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09156/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

